l'agglo

Le magazine de la communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
• Janvier - février 2022 •

agglomération
le grand sénonais

DOSSIER

Une rentrée citoyenne
pour le plaisir d'apprendre

www.grand-senonais.fr

ÉCONOMIE

Plan de relance :
les chèques gagnants

SPORTS

Journées portes ouvertes au
Tennis Club de Sens

Grand Sénonais
Regard sur ...

SALIGNY

SAINT-MARTIN DU-TERTRE

Édito



édito

En ce début d'année, nous avons enfin des perspectives de sortie de crise. Et si la prudence est toujours de mise, nous pouvons espérer pour notre territoire un rebond. A nous de le rendre positif.

Toutefois, pour relever ces défis, tant pour la Ville de Sens que le Grand Sénonais, il nous revient de continuer à créer les conditions d'un territoire hospitalier, accueillant, inclusif, où il fait bon vivre, d'un territoire qui rayonne, attire et pérennise sa population grâce à son tissu économique, ses infrastructures, ses services et ses richesses patrimoniales et environnementales.

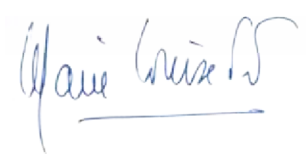
Un plan d'investissement massif et sans précédent de près de 25 millions d'euros inscrits pour 2022, entre la Ville de Sens et le Grand Sénonais, ont été votés en 2021 lors des derniers conseils des deux collectivités. Vous découvrirez dans ce numéro différentes politiques publiques financées par notre Agglomération.

Désormais indissociables dans l'essor de notre beau territoire du Nord de l'Yonne, moteurs de l'économie et du dynamisme de notre département, nos deux collectivités ont décidé de marier leur ambition au sein de l'Agence d'Attractivité Sens Intense.

Parce qu'unis, nous sommes plus résilients,

Parce qu'unis, nous sommes plus performants,

Ensemble, nous saurons mieux construire l'avenir.



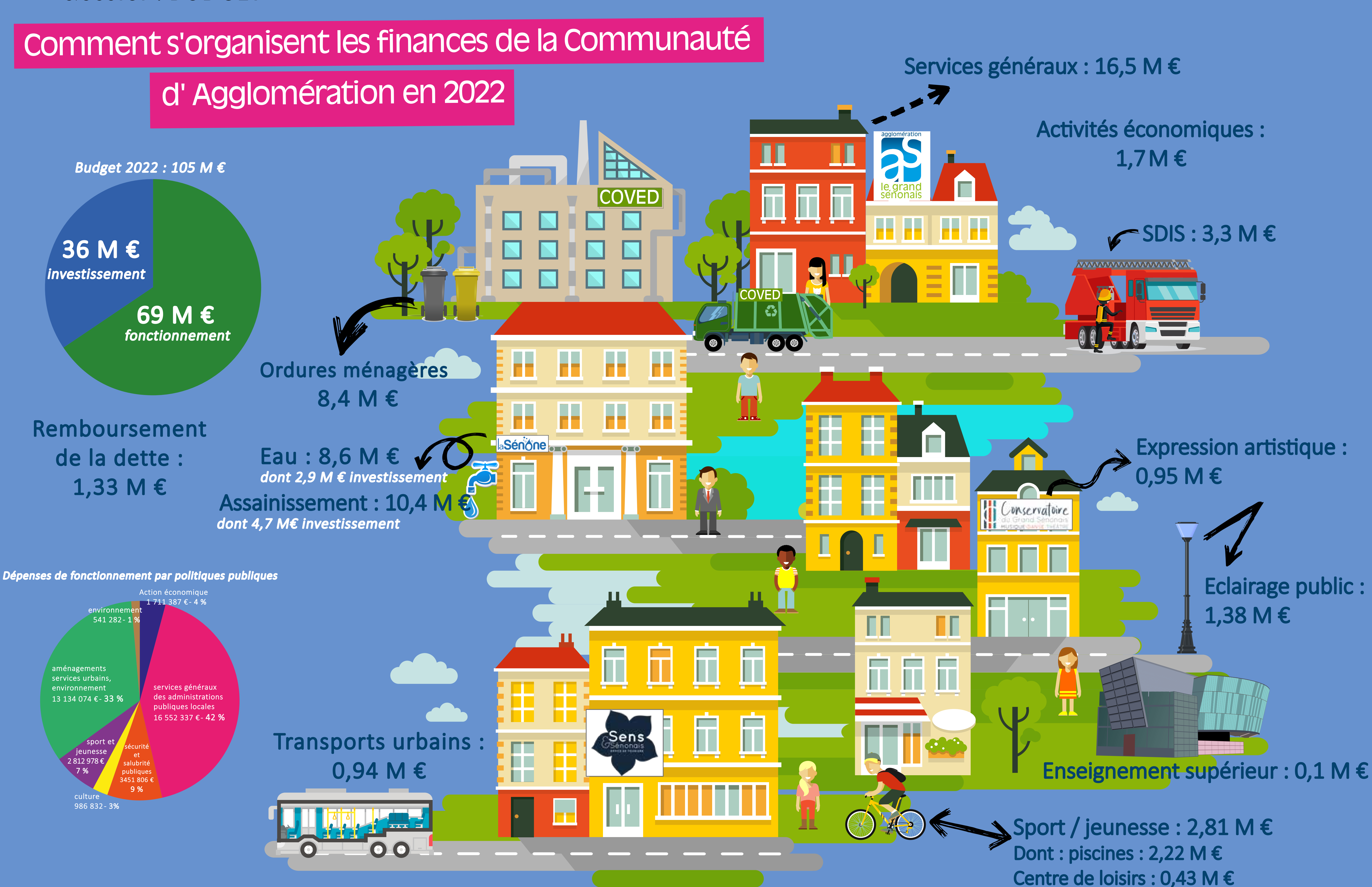
Sommaire



Directeur de la publication : Marie-Louise Fort. Directeur de la rédaction : Marie-Louise Fort. Ont contribué à la rédaction : Cathy Benoit, Philippe Blanchoz,Yannis Acheen, Hélène Allard. Maquette : Hélène Allard, wwservice communication. Photos : Hélène Allard, Cathy Benoit, Philippe Blanchoz, Guy Giroud, Lise Pomponne, Yannis Acheen. Impression : Chevillon imprimeur. Tirage : 32000 exemplaires. ISNN : 2551-931X (imprimé) ; 2552-8084 (en ligne).
Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, 21 boulevard du 14 juillet, CS 80552, 89105 Sens cedex
Tél. 03 86 65 89 00 - www.grand-senonais.fr - e-mail : com@grand-senonais.fr



Comment s'organisent les finances de la Communauté d' Agglomération en 2022



Budget 2022 :
Hausse de l'investissement

Le budget 2022 de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a été voté dans un contexte encore très tendu en raison de l'épidémie. Si en 2021 la crise sanitaire aura eu sur les finances de la Communauté d'Agglomération un impact relativement limité, l'année 2022 reste incertaine. Les élus communautaires ont voté toutefois des dépenses d'investissement plus élevées afin de poursuivre le développement de l'attractivité de notre territoire.

Si en 2021 les recettes tarifaires (notamment des piscines) ont connu un réel recul, les produits fiscaux à caractère professionnel, principale ressource de notre collectivité, ont connu une progression intéressante (+2,3% par rapport à 2020).
Cette évolution aura permis de faire face aux frais sanitaires ou aux dépenses liées à la relance de l'activité économique, notamment dans le cadre du Pacte de relance avec la Région visant à venir en aide aux petites entreprises locales, ou au soutien du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Hausse de l'investissement en 2022

Malgré des finances saines, l'année 2022 reste le théâtre de nombreux questionnements face à la crise sanitaire, l'impact sur le tissu économique local et par conséquent la trajectoire des finances de la Communauté d'Agglomération.
Outre les revalorisations annuelles des dépenses publiques et des contributions obligatoires toujours en augmentation, la Communauté d'Agglomération doit également faire face à ses engagements quotidiens ainsi qu'à de nouveaux domaines de compétences, qu'il s'agisse des enjeux portant sur l'amélioration de l'habitat privé, la gestion du cycle de l'eau, la gestion des déchets, les mobilités actives… et la question de leur financement.
« La Communauté d'Agglomération peut aujourd'hui s'appuyer sur des bases et des équilibres financiers qui lui permettent de regarder l'avenir » souligne Marc Botin, vice-président de l'Agglomération en charge des finances et des moyens généraux.
Ainsi, le niveau d'investissement a été fortement augmenté pour être porté à plus de 13 M€ pour 2022. Cet effort traduit à la fois la volonté d'investir pour notre territoire et de le doter d'équipements et d'aménagements structurants afin d'améliorer son attractivité.

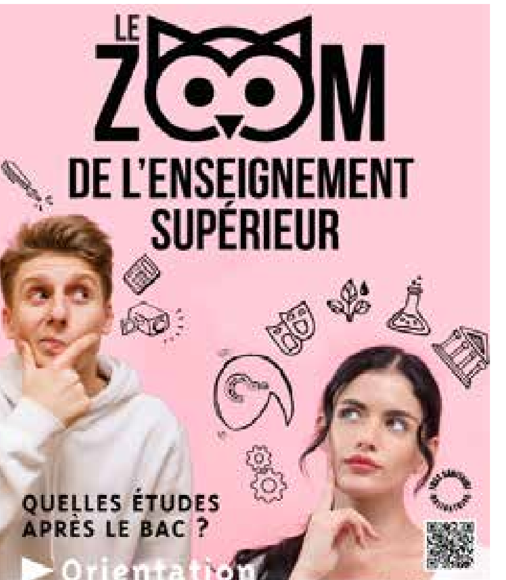
« Cet effort s'accompagne d'une recherche des opportunités de financement à travers les dispositifs mis en place par l'Etat, notamment dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). »
Marc Botin, Vice-président



Les évolutions du Budget 2022

Le budget de la Communauté d'Agglomération sera principalement marqué par une hausse des dépenses contraintes (charges courantes et charges de personnel), qui sera financée par l'évolution des ressources fiscales et des compensations liées à la revalorisation des bases locatives. Les dépenses d'investissement connaissent quant à elles une très forte augmentation par rapport aux années précédentes puisqu'elles atteignent 13,3 M€ (5,8 M€ en 2021).
Les principales opérations concerneront :
- le plan LED (éclairage public) sur 5 ans qui permettra de générer des économies d'énergie substantielles,
- la construction d'une nouvelle déchèterie
- la mise en place de points d'apports volontaires enterrés ou semi-enterrés
- la réhabilitation de l'embranchement de la voie ferrée à Gron
- le déploiement des véloroutes et l'étude portant sur le projet d'une halte fluviale à Villeneuve-sur-Yonne.
- La participation aux travaux de la déviation sud (fin des travaux prévus en 2024)
- La poursuite des travaux du pont de Gron
- Les travaux liés à l'éclairage public et à l'assainissement pluvial
- Les fonds de concours (développement économique, opérations communales, mise en accessibilité des bus)
- Les aides aux propriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé

En bref



Zoom de l'enseignement supérieur

Ce forum qui s'adresse aux lycéens de Sens et leurs familles, initialement prévu en janvier, s'est vu reporté au vendredi 4 mars au lycée de Sens, en raison de la crise sanitaire.

Les principaux acteurs des différentes formations du département et de la région y seront présents pour présenter aux étudiants leur cursus et les aider à faire leur choix de voeux avant la fermeture de Parcoursup.

D'ores et déjà, si vous souhaitez préparer ou compléter votre visite au zoom de l'enseignement supérieur, vous pouvez consulter les offres de formations locales sur le site du Grand Sénonais, dans la rubrique formation.

Le festival 2 min pour la planète met à l'honneur les mobilités

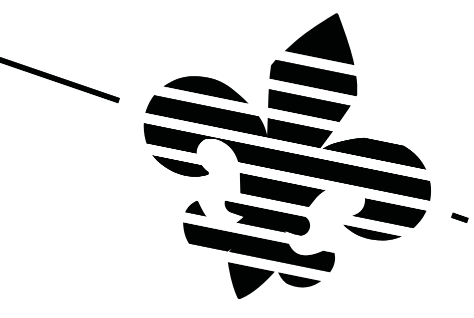


La deuxième édition de ce festival axé sur l'environnement a débuté en septembre dernier et le dépôt des vidéos s'est clôturé au 28 février. Il s'agissait cette fois de proposer un court métrage de 2 minutes sur le thème des mobilités actives et filmé uniquement avec un smartphone. Maintenant, à vous de jouer ! Jusqu'au 17 mars, votez pour votre court métrage préféré sur le site de la Ville de Sens (www.ville-sens.fr) : vous y retrouverez toutes les vidéos des candidats. La soirée de clôture du festival, présidé par Amine Hiridjee, adjoint au maire en charge de la transition écologique et solidaire et à l'amélioration du cadre de vie, se tiendra le 17 mars à 19h30 au cinéma Confluences de Sens. A cette occasion, les participants et les gagnants du festival seront récompensés par des lots en rapport avec les mobilités actives : vélo électrique, vélo pliable, montre connectée, bons cadeaux ainsi que de nombreux goodies. Cette soirée, qui se déroulera en partie en présentielle sur invitation, sera également retransmise sur la chaine Youtube de la Ville de Sens (videos ville de Sens).



Un crématorium en projet pour l'agglomération

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a engagé une réflexion consécutive à l'identification d'un besoin d'intérêt public local, suite à l'évolution des pratiques funéraires et l'insuffisance des services disponibles à proximité. Les crématoriums les plus proches sont en effet ceux situés à Joigny, Montargis, Rosières-près-Troyes ou encore celui de Montereau prévu fin 2022, soit à plus de 35 minutes de notre bassin de vie.
Plusieurs constats viennent corroborer la pertinence d'un tel équipement sur le territoire, notamment : le solde migratoire en hausse, l'important taux de recours à la crémation, les crématoriums voisins en surcapacité et la demande des funérariums locaux qui ont fait part de leurs besoins.
La Communauté d'Agglomération s'est ainsi dotée en novembre 2020 de la compétence « création et gestion de crématorium ». Une étude lancée fin 2020 et portant sur l'implantation d'un crématorium a conclu à la faisabilité et viabilité du projet. La procédure permettant de confier la construction et l'exploitation à un délégataire est actuellement en cours.



Le territoire se dote d'une agence d'attractivité « Sens Intense »

L'Agglomération du Grand Sénonais aux côtés de la Ville de Sens souhaite fédérer et rassembler le territoire autour d'une politique d'attractivité commune en mutualisant forces, moyens et compétences au sein d'une même structure : l'Agence d'attractivité dénommée « Sens Intense ».

C'est une étape importante pour la valorisation du territoire : cet outil au service de la promotion et du rayonnement fédère les ambitions des deux collectivités locales et fusionne les offices de tourisme et du commerce du Grand Sénonais dans une seule et même entité pour mieux attirer et séduire de manière concordante et cohérente.

Depuis la crise sanitaire, les villes dites « moyennes » sont apparues pour beaucoup de populations métropolitaines et d'acteurs économiques comme un nouvel eldorado : elle séduisent par leur taille humaine, leur accessibilité, leur potentiel… Sur le territoire sénonais, cette future agence d'attractivité aura pour vocation d'ordonner, arranger et disposer, comme dans une vitrine, tous les atouts du territoire sénonais pour le rendre plus lisible et par conséquent plus attirant.

Plusieurs instances seront ainsi regroupées au sein de l'agence d'attractivité : l'office de tourisme du Grand Sénonais, l'office de commerce et de l'artisanat du Grand Sénonais d'abord, mais pas seulement. L'attractivité culturelle et événementielle sera également développée au sein de la structure, avec la création notamment d'un guichet unique pour l'information et la réservation d'animations culturelles et l'organisation d'événements spécifiques qui dynamiseront de manière conséquente notre territoire. Le tourisme, l'économie, le commerce, la culture, l'événementiel ainsi que l'enseignement supérieur seront ainsi portés par une seule et même voix.



« Sens et son agglomération bénéficient d'une attractivité naturelle, à la frontière de l'Ile-de-France et à 1h de Paris. Notre territoire entend s'imposer comme une destination de choix pour les touristes, entreprises, porteurs de projets, investisseurs et populations actives, tout en offrant à notre population une qualité de vie reconnue et constamment améliorée ! » Marie-Louise Fort.

Le Grand Sénonais : une destination stratégique pour les années à venir

Le Grand Sénonais apparaît aujourd'hui dans les grandes enquêtes d'opinion parmi les destinations stratégiques. Il convient de miser sur cette dynamique porteuse d'implantation de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois et de nouvelles populations actives recherchant un cadre de vie et de travail déterminant ensuite le lieu de résidence.
Avec l'ouverture, en 2021, de « l'Amphi, Sens en Bourgogne », le territoire s'est également imposé sur la carte des territoires d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et sera amené, au fil des ans, à développer ses filières et cursus de formation. Aussi, il est nécessaire de repenser l'agglomération en tenant compte de cette population étudiante de plus en plus importante et amenée à étudier, à se loger, à consommer et à se divertir sur le territoire.



L'Agglomération signe son Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le 7 janvier dernier, Marie-Louise Fort, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Patrick Gendraud, président du Conseil Départemental de l'Yonne et Henri Prevost, préfet de l'Yonne, ont signé aux Espaces culturels Savinien le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Grand Sénonais. Ce contrat, le premier dans le département, a pour but d'accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans notre territoire.

La signature de ce document engage les 27 communes de l'Agglomération dans une feuille de route commune pour un développement cohérent et durable du territoire. De nombreuses personnalités et acteurs du territoire ont assisté à cette contractualisation entre l'Etat, le Département et l'Agglomération. Le travail de plus d'un an mené en concertation avec ces acteurs du territoire a ainsi permis de dégager une liste de projets prêts à être mis en œuvre dès 2022 ainsi qu'une cartographie riche et complète de ces projets qui façonneront nos communes et notre agglomération d'ici 2026.
Loin d'être figé, ce CRTE est voué à évoluer en fonctions des priorités de notre territoire suivant les besoins et les opportunités locales.
Ce contrat se veut également un instrument au service d'une relance verte, « décarbonée », responsable et durable. Il s'agit donc également de susciter et accélérer les projets et investissements concourant directement à la transition écologique dans les territoires, qui s'affirme ainsi comme le fil rouge de cette contractualisation.
Il repose sur un projet de territoire élaboré localement. Il sera ammené à évoluer dans les prochains mois pour intégrer les réflexions que mènent conjointement les élus, notamment dans le cadre du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou de la Convention territoriale globale (CTG), tout en respectant les 5 grandes orientations stratégiques arrêtées au mois de novembre et qui doivent rythmer les projets en cours ou à venir, forgeant ainsi l'armature du projet de territoire :

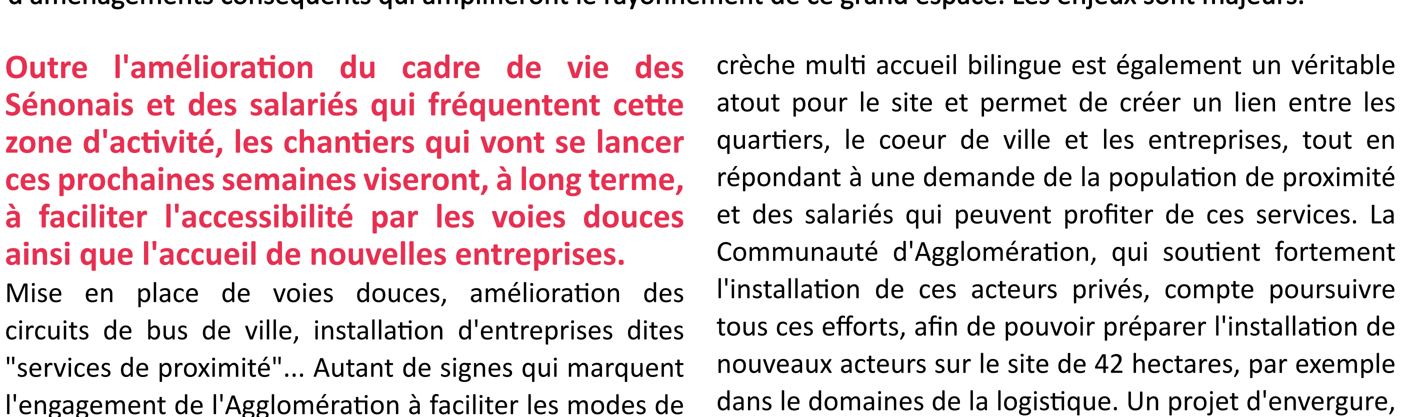
- **BIEN VIVRE ENSEMBLE :** la cohésion sociale et territoriale, partout et pour tous,
- **PROTÉGER LES HOMMES ET LEUR(S) MILIEU(X) :** la sécurité au service d'un territoire résilient et apaisé,
- **RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :** l'investissement et l'innovation au service de la sobriété et du développement durable,
- **« SENS INTENSE » TOUTE L'ANNÉE ! :** le Grand Sénonais rayonne et affirme sa place sur la carte de France,
- **FAIRE TERRITOIRE :** l'action publique locale au service d'un projet global.

" Le CRTE aura vocation à favoriser et optimiser le financement des projets portés par la Communauté d'Agglomération et ses 27 communes, concourant à la relance, à la transition écologique et à la cohésion des territoires, et dont l'engagement interviendra dans la durée du contrat, soit d'ici fin 2026."
Marie- Louise Fort



Un contrat appuyé collectivement par le territoire
Les communes du Grand Sénonais ont toutes été sollicitées pour amender l'armature du projet de territoire, afin de dégager les grands objectifs qui devront demain guider l'Agglomération et ses communes membres dans leurs actions et projections. Le nombre de contributions reçues a témoigné de l'intérêt des maires, élus communautaires et municipaux, pleinement intégrés dans la démarche d'élaboration du CRTE, de participer à la construction de cette vision commune du Grand Sénonais à court, moyen et long terme.

La zone des Vauguillettes accèlère son développement



A partir du mois de mars et pour une durée de plusieurs semaines, des travaux d'envergure débuteront dans le Grand Sénonais. La zone d'activité des Vauguillettes, site économiquement stratégique à Sens, sera le théâtre d'aménagements conséquents qui amplifieront le rayonnement de ce grand espace. Les enjeux sont majeurs.

Outre l'amélioration du cadre de vie des Sénonais et des salariés qui fréquentent cette zone d'activité, les chantiers qui vont se lancer ces prochaines semaines viseront, à long terme, à faciliter l'accessibilité par les voies douces ainsi que l'accueil de nouvelles entreprises.

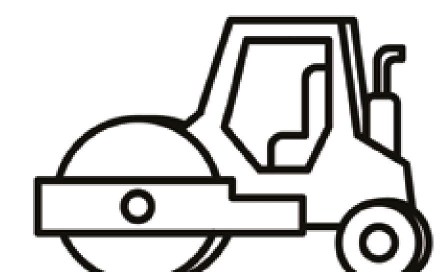
Mise en place de voies douces, amélioration des circuits de bus de ville, installation d'entreprises dites "services de proximité"... Autant de signes qui marquent l'engagement de l'Agglomération à faciliter les modes de déplacements doux pour ses usagers mais aussi à soutenir le développement de la zone des Vauguillettes dans son ensemble. L'arrivée récente d'un restaurant et d'une crèche multi accueil bilingue est également un véritable atout pour le site et permet de créer un lien entre les quartiers, le coeur de ville et les entreprises, tout en répondant à une demande de la population de proximité et des salariés qui peuvent profiter de ces services. La Communauté d'Agglomération, qui soutient fortement l'installation de ces acteurs privés, compte poursuivre tous ces efforts, afin de pouvoir préparer l'installation de nouveaux acteurs sur le site de 42 hectares, par exemple dans le domaines de la logistique. Un projet d'envergure, vecteur d'emploi et de dynamisme économique pour l'ensemble du territoire.

Parole d'élue

" Ces travaux affirment notre volonté de moderniser la zone d'activité des Vauguillettes dans son entièreté, avec des voies douces, des services de proximité qui peuvent servir aux Sénonais comme aux employés des entreprises de la zone d'activité, avec pour enjeu final de pouvoir prétendre à une labellisation Z.A.I.R (Zone d'activité d'Intérêt Régional) et obtenir des subventions qui permettront de réhabiliter la partie historique des Vauguillettes, construite dans les années 70."

Clarisse Quentin, vice-présidente chargée de l'attractivité économique, commerciale, artisanale et industrielle





Les travaux à venir

Ils s'organiseront en deux étapes

La première opération, programmée pour le début du mois de mars, concerne l'aménagement de pistes cyclables sur la zone.
Il s'agit de créer un premier cheminement entre piétons et vélos depuis la Ville, côté quartier des Champs-Plaisants. Dès lors, une piste en enrobés longeant la Départementale 606, principalement sur les trottoirs ou sur un chemin sécurisé, sera réalisée du boulevard Georges Clémenceau jusqu'au boulevard des Vauguillettes. Une deuxième piste sera également réalisée le long du boulevard des Noyers Pompons. Des lampadaires y seront installés afin d'éclairer la voirie et une peinture lumineuse au sol permettra de guider les usagers dans la nuit.
Ces deux aménagements débuteront en mars, pour une durée de 8 semaines.
Durant les mois de mai et juin 2022, une nouvelle piste sera aménagée, depuis la départementale 46 jusqu'à la fin de la rue de Sancey. D'autres voies douces sont programmées à moyen et long terme sur l'ensemble de la zone des Vauguillettes.

La deuxième opération s'organise autour de la rue de Sancey.
Dans un premier temps, la rue de Sancey sera entièrement rénovée sur sa partie ouest, offrant ainsi un nouvel accès à la zone des Vauguillettes depuis la D46. Cette nouvelle entrée aura pour vocation la desserte de 2,8 hectares de terrain actuellement en projet d'acquisition par trois entreprises locales en phase de développement.
Dans un second temps, une réhabilitation de la voirie existante s'amorcera par endroits, pour permettre création d'une voie douce "piétons-vélos". Pour finir, la voirie sera prolongée à l'Est afin de desservir l'extension de la zone des Vauguillettes, 42 hectares de terrain acquis en 2019 par l'Agglomération et en cours de commercialisation, pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises, porteuses d'emploi pour le territoire Sénonais.
Le profil de la rue de Sancey sera donc à terme constitué d'un axe routier pour les véhicules de tous gabarits accédant à la zone industrielle, d'une voie douce sécurisée pour les piétons et vélos ainsi que de larges fossés paysagers permettant la récupération des eaux pluviales.
Ces travaux débuteront en avril 2022 et s'échelonneront sur 13 semaines.

rue de Sancey

Budget

Aménagement des différentes pistes cyclables :
240 000 € TTC.

Élargissement prolongement et refonte de la rue de Sancey :
789 000 € TTC.

Concrétisez vos projets avec le printemps de l'entrepreneuriat

Avec le printemps, les envies de création germent. Nombreuses sont les personnes qui remettent au goût du jour leur souhait de voir aboutir leur projet professionnel et pourquoi pas leur future entreprise.

Au programme

- LUNDI 28 MARS / Ouverture au public de 10h à 17h
Thème : les acteurs de la création et le parcours du créateur.
Présence d'exposants de l'écosystème de la création d'entreprise et conférences.

- MARDI 29 MARS / Ouverture au public de 12h à 17h
Thème : le financement des projets
Seront exposés tous les styles de financement : banques, ADIE, INITIACTIVE 89, financement participatif, levée de fonds.
Des conférences sont également prévues.

- MERCREDI 30 MARS
Visioconférences autour de la création d'entreprise

- JEUDI 31 MARS / Ouverture au public de 12h à 17h
Thème : Les outils de communication
Seront présentés tous les professionnels de la filière : graphistes, imprimeurs, webdesigners, webmaster, community manager... Des conférences sont également prévues.

- VENDREDI 1ER AVRIL / Ouverture au public de 12h à 17h
Thème : se faire connaitre dans les réseaux
Seront invités les réseaux d'entrepreneurs, du business du territoire, club... Des conférences sont également prévues.

Rendez-vous à l'Amphi - 90 rue Victor Guichard, 89100 Sens

L'Agglomération leur permet de trouver tous les renseignements utiles pour avancer dans cette voie en organisant en 2022 un nouveau printemps de l'entrepreneuriat du 28 mars au 1er avril. Cet événement se déroulera encore une fois dans un format mixte : en présentiel et distanciel, pour permettre au plus grand nombre d'y assister tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.
L'objectif de ce rendez-vous est multiple. Il vise à présenter aux visiteurs, porteurs de projets, créateurs et entrepreneurs, la diversité et la complémentarité des acteurs et de leurs offres d'accompagnement à la création d'entreprise.
Il s'agit ensuite d'afficher et de valoriser la dynamique entrepreneuriale de notre territoire pour aider ces créateurs d'entreprises. Le printemps de l'entrepreneuriat vous donne des clés concrètes pour réaliser vos ambitions professionnelles, devenir entrepreneur et pérenniser votre activité !
Que vous soyez étudiants, en reconversion professionnelle et désireux d'en savoir plus sur la création d'entreprise, ou encore entrepreneurs en quête d'un meilleur développement de votre activité, venez visiter l'espace exposant ou suivre une conférence lors de ce 2ème printemps de l'entrepreneuriat.
Renseignements sur la programmation et inscription sur www.entreprendre-grand-senonais.fr

Zoom de l'emploi

Prévu le 23 mars à la salle des fêtes de Sens, c'est le lieu de rencontre idéal entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Il permet d'obtenir des informations autour de l'offre d'emploi existante sur le territoire.
Acteurs de l'emploi, coachs professionnels et employeurs du Sénonais proposeront des ateliers, des rencontres avec les entreprises porteuses d'emploi, des conférences sur le recrutement.



Développement économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants du Grand Sénonais

Ces derniers mois, le Grand Sénonais a accueilli de nouveaux commerces sur son territoire, ou en a vu d'autres poursuivre leur développement. Restaurants, bars, grandes chaînes de magasins... de quoi vous permettre de consommer localement dans les communes environnantes. Quatre d'entre eux sont à l'honneur dans ce numéro du magazine du Grand Sénonais.

INSTITUT LUDIVINE



L'Institut Ludivine s'est agrandi !
Dorénavant, cet institut pour femmes et hommes, vous accueille dans un espace plus grand pour profiter au mieux des nombreux bienfaits qui vous sont proposés : modelages, soins du visage et du corps, ou plus original encore : fish pédicure ou séance de lunettes PSiO.. des soins novateurs qui vous apporteront détente et bien-être !
Horaires : 9h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; 9h à 13h le mercredi ; 9h à 17h le dimanche
2 bis rue du Puits du Vau, Gron - Tél : 03 86 86 34 14 – Facebook : Institut Ludivine Gron

PIZZA PLACE



Une nouvelle pizzeria a vu le jour à Villeneuve-sur-Yonne le 1er décembre dernier. Il s'agit de Pizza Place, une enseigne proposant une multitude de produits, pizzas, sandwichs, salades, pâtes et autres glaces. Ces produits, sélectionnés chez des fournisseurs locaux, sont disponibles à emporter ou en livraison.
Horaires : 11h à 14h et 18h à 22h du lundi au dimanche
15 place de la République, Villeneuve-sur-Yonne Tél : 03.86.88.63.19 – Facebook : Pizza place Villeneuve-sur-Yonne.



LE BAR'ATHYM



Le bar-tabac de Malay-le-Grand change de propriétaire ! Delphine Séréna, nouvelle gérante du commerce, vous accueille dans un lieu chaleureux où convivialité et partage sont les maîtres-mots. Un vent de fraicheur nouveau souffle sur le Grand Malaysien depuis le 20 novembre dernier.
Horaires : 7h30 à 19h les lundis, mardis et jeudis ; 7h à 12h le mercredi matin ; 8h à 21h le samedi ; 8h à 12h le dimanche matin.
1 rue Henry Collinet, Malay-le-Grand – Tél : 03.86.96.53.48
Facebook : Le Bar'athym

ACTION



Un nouveau point de vente Action vous ouvre ses portes dans le Grand Sénonais. Cette chaîne de magasins hard-discount a récemment posé ses valises à St-Denis-lès-Sens.
Une large gamme de produits du quotidien vous est proposée dans cette enseigne, à des prix réduits et très attractifs.
Horaires : 9h à 19h du lundi au samedi
Rue Jean Mermoz, Saint-Denis-les-Sens – www.action.com

La Direction de la Jeunesse et de la Prévention en action

Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de la prévention de la délinquance 2020-2024 et du plan départemental de prévention de la délinquance signé en décembre 2021, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) organise de nombreux événements et actions pour sensibiliser le public sur les grandes thématiques de sa stratégie territoriale.

Journée « Prévention de la radicalisation »

Le CISPD s'adonne depuis plusieurs années à mener un travail de sensibilisation auprès des publics, sur les questions de prévention de la radicalisation, de laïcité et de vivre-ensemble. Pour abonder dans ce sens, plusieurs journées d'information en direction des professionnels se sont déroulées en 2016, 2017 et 2020.

Le 7 décembre dernier, une nouvelle journée de formation des professionnels du territoire a eu lieu, sous l'impulsion de l'association Prevanet, sur la thématique de « La cyber-radicalisation : le rôle des réseaux sociaux dans l'engagement radical ».

De nombreux sujet y ont été abordés :

– définition de la notion de cyber-radicalisation,
– pratiques et usages numériques chez les jeunes,
– analyse des stratégies de recrutement en ligne des groupes extrémistes (réseaux sociaux et jeux vidéo),
– étude des parcours de vie des jeunes repentis,
– effets d'exposition possibles à la propagande extrémiste en ligne.

A travers cette action, il s'agit de prévenir ces publics quant à ce fléau de radicalisation en ligne qui sévit en France, y compris dans le Grand Sénonais.



Exposition « 13-18 : Questions de justice »

Dans le cadre du travail engagé depuis de nombreuses années par la Ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais sur l'éducation à la citoyenneté, l'exposition interactive « 13-18 : Questions de justice » s'est tenue en novembre dernier, au sein de collèges du territoire sénonais. A destination des collégiens de 4ème, cette exposition s'inscrit dans une politique concrète d'information. Elle permet aux élèves :

– de prendre conscience de leurs droits et leurs devoirs,
– de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal,
– de connaître les lieux d'information et d'écoute existants.

Les animations 2021/2022 de l'exposition "13-18 : Questions de Justice" ont débuté au collège Chateaubriand de Villeneuve-sur-Yonne avant de passer par le collège André Malraux de Paron en fin d'année 2021. Actuellement au collège Mallarmé de Sens, l'exposition se déplacera ensuite au collège Saint-Étienne du 28 février au 25 mars et au collège des Champs-Plaisants du 28 mars jusqu'au mois de juin.

Sensibilisation aux usages numériques et aux dangers d'Internet

Le CISPD du Grand Sénonais propose pour cette année scolaire, un nouveau cycle d'interventions de l'association E-Enfance dans les écoles du Grand Sénonais. Activités ludiques, quiz et jeux interactifs seront organisés pour sensibiliser les élèves aux bons usages du numérique et aux dangers d'internet. Le module présenté « Les super-héros du net » s'articulera sous forme de diapositives participatives et aidera les enfants à devenir des citoyens avisés du numérique. En décembre 2021, ce sont les écoliers de Sainte-Paule (Sens), Courteline (Saint-Clément) et Joubert (Villeneuve-sur-Yonne), qui ont pu bénéficier de ces interventions. Entre janvier et mars 2022, l'association interviendra dans les écoles de Maillot, Paron (écoles Paul Bert et Calmette), Marsangy, Malay-le-Grand, Saint-Martin-du-Tertre, Soucy, Villeneuve-sur-Yonne (école Paul Bert) et Sens (école du Jeu de Paume).



La féminisation des métiers au coeur du projet Transdev Sénonais

La féminisation des métiers du transport est une tendance qui s'accentue ces dernières années. Malgré cela, les inégalités d'accès entre les hommes et les femmes sont toujours criantes dans ces métiers. Le groupe Transdev Sénonais, anciennement Sénonais Mobilités, s'inscrit dans une politique de parité parfaite et constitue un modèle en la matière dans le Grand Sénonais.

40% des postes au sein du groupe Transdev Sénonais sont occupés par des femmes. Ce constat peut paraître paradoxal lorsque l'on sait que 60% des usagers de transports en commun sont des femmes. Néanmoins, ce chiffre est significatif d'une action forte de la part du groupe pour féminiser ces métiers du transport. Florianne Ulrich, directrice de Transdev Sénonais, se félicite de cette avancée majeure depuis plusieurs années : « *Notre objectif est d'assurer une parité homme/femme parfaite à tous points de vue* », explique-t-elle. « *Aussi bien au niveau des salaires que dans les différents corps de métier exercés au sein de notre structure. Notre politique porte ses fruits et nous en sommes satisfaits* ». Pour donner un ordre d'idée précis sur le groupe Transdev en termes de chiffres, l'indice d'égalité homme/femme est de 99 sur 100. Celui de l'égalité salariale affiche un score de 96 sur 100. Des données qui témoignent d'une parité proche de la perfection au sein de ce groupe.

Les postes exercés ne se limitent pas uniquement au métier de conducteur de bus.

Il y a également les diverses missions dites « de l'ombre », telles que les contrôleurs d'exploitation, les vérificateurs, le personnel de terrain, les mécaniciens, et autres personnels en charge du marketing. Ces derniers sont rarement évoqués, souvent méconnus par les usagers et peu considérés à leur juste valeur aujourd'hui alors que ce sont des métiers importants de service public.

Il s'agit donc de les valoriser au quotidien et de susciter des vocations auprès des jeunes, notamment des femmes.

« *Nous souhaitons attirer ces jeunes publics vers ces métiers du transport,* souligne Florianne Ulrich. *Il y a aujourd'hui un manque cruel de conducteurs et de conductrices au sein de notre groupe, le recrutement de nouveau personnel est plutôt difficile* », avoue-t-elle.

« *L'enjeu est aussi de montrer que ces métiers du transport ne sont pas uniquement destinés aux hommes. Les jeunes filles doivent prendre conscience qu'elles peuvent aussi accéder à ces corps de métier* ».

L'augmentation du nombre de femmes à des postes de transport en commun aura un impact direct sur l'aspiration des jeunes filles à évoluer dans ce domaine. En effet, elles pourront plus facilement s'identifier à ce personnel féminin et cela accentuera leurs vocations pour ces métiers.

Le manque de main d'oeuvre est fluctuant selon le territoire. La parité également. Le site de Sens est très égalitaire et constitue un modèle du genre dans le département de l'Yonne, mais aussi dans la région Bourgogne-France-Comté. « *L'évolution est positive et la fonction de plus en plus féminisée,* avance la directrice du groupe Transdev Sénonais. *Désormais, le plus dur reste à venir. Il s'agit de maintenir ce bilan le plus longtemps possible. L'enjeu est important et nous sommes prêts à y répondre* », conclut-t-elle.

Collecte des déchets

Les calendriers de collectes en un clin d'oeil

En 2022, peu de changements notoires au niveau des jours de collectes des déchets ménagers et du tri sélectif. Retrouvez ci-dessous le calendier de collectes de votre commune.

Commune	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
SAINT-DENIS LÈS-SENS	MARDI MATIN	LUNDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
SOUCY	SAMEDI MATIN	LUNDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
VOISINES	MARDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
COURTOIS / YONNE	SAMEDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
SAINT-CLÉMENT	VENDREDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
FONTAINE-LA GAILLARDE	SAMEDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
SALIGNY	SAMEDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
SAINT-MARTIN DU-TERTRE	LUNDI APRÈS-MIDI	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
SENS	+ D'INFOS SUR WWW.GRAND-SENONAIS.FR	
VILLIERS-LOUIS	MARDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
PARON	JEUDI MATIN	VENDREDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
MAILLOT	SAMEDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
GRON	SAMEDI MATIN	VENDREDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
MALAY-LE-PETIT	VENDREDI MATIN	VENDREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
COLLEMIERS	MERCREDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
ROSOY	SAMEDI MATIN	SAMEDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
MALAY-LE-GRAND	SAMEDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
NOÉ	VENDREDI MATIN	VENDREDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
ETIGNY	SAMEDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
MARSANGY	MERCREDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
VÉRON	MARDI MATIN	LUNDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
LES BORDES	JEUDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
PASSY	VENDREDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
ROUSSON	MERCREDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
DIXMONT	JEUDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
VILLENEUVE / YONNE BOURG	MARDI ET VENDREDI MATIN	MERCREDI MATIN TOUTES LES SEMAINES
VILLENEUVE / YONNE PÉRIPHÉRIE	LUNDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE
VILLENEUVE / YONNE HAMEAUX	LUNDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINE PAIRE
ARMEAU	MERCREDI MATIN	MARDI APRÈS-MIDI SEMAINE IMPAIRE

2022 : mise en place du Plan local de prévention des déchets



Avec plus de 37 000 tonnes de déchets produits chaque année sur son territoire, l'Agglomération continue de s'engager fortement sur les enjeux environnementaux. À travers ce programme, la collectivité souhaite développer et mettre en œuvre des actions visant une prévention quantitative, par la réduction des tonnages de déchets et une prévention qualitative, par la réduction de leur nocivité.

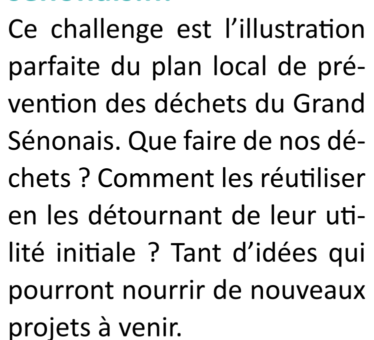
Ce plan local de réduction des déchets est le premier socle de la politique environnementale du territoire. Les actions qui seront menées contribueront à atteindre les objectifs nationaux de réduction des déchets tel que réduire de 15 % les déchets ménagers d'ici 2025, diminuer de 50 % les déchets déposés en déchèterie, trier 100 % des biodéchets à la source, baisser de 50% le gasipllage alimentaire en restauration collective. Pour débuter cette démarche, une convention de partenariat sera signée au premier trismestre 2022 avec Cricycles basée à Villiers-Louis. Cette structure répare des vélos et propose la vente d'occasion. Ainsi, les vélos déposés dans les déchèteries du Grand Sénonais seront récupérés par l'entreprise villiersoise afin de les réparer ou prendre les pièces détachées pour remettre des vélos en état de marche. Un premier pas vers la réduction des déchets et le recyclage à plus grande échelle. D'autres partenariats seront mis en place au niveau du compostage des déchets alimentaires avec la maison de retraite ORPÉA les Cèdres à Paron et Habellis, bailleur social.

Challenge " Crée ton sapin en déchets "

Lancé par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais durant les mois de novembre et décembre, le défi des sapins en déchets recyclés a reçu une dizaine de participations. Les écoles, accueils de loisirs et des particuliers se sont prêtés au jeu de cette activité manuelle ludique et inédite. Ils ont tenté de donner une seconde vie à leurs déchets de la poubelle de tri. Un geste citoyen et responsable qui a donné libre cours à leur imagination. Parmi les créations proposées : un sapin en gourdes de compote à boire, en branches de thuyas, en cannettes et briques de lait.







Vous pouvez retrouver l'ensemble des créations sur le site www.grand-senonais.fr.

Ce challenge est l'illustration parfaite du plan local de prévention des déchets du Grand Sénonais. Que faire de nos déchets ? Comment les réutiliser en les détournant de leur utilité initiale ? Tant d'idées qui pourront nourrir de nouveaux projets à venir.

Entreprendre dans le sénonais



Il était une fois...
des livres écrits à Sens et sur le sénonais

Malika Thomas s'est installée à Sens en 2018. Elle profite du calme rural de cette ville pour s'adonner régulièrement à sa passion : l'écriture. Elle vient ainsi de publier son troisième roman, qu'elle dédicacera très prochainement. Sa quatrième oeuvre, qui parlera de Sens, est déjà en gestation.

Vous pourrez peut-être la croiser au détour d'une allée ou sur un banc du parc du moulin-à-tan. Car, à Sens, c'est le lieu que Malika préfère : " *j'adore aller y flaner et profiter du calme, surtout le matin, pour m'y détendre bien sûr mais également y faire mûrir mes idées pour mes romans* " confie l'auteur qui s'est installée dans la cité des sénons voilà trois ans. Elle y savoure cette vie à la campagne qu'elle a choisie : une vraie bouffée d'air frais après de nombreuses années passées à Paris. Je me suis parfaitement acclimatée, ce déménagement m'apporte une qualité de vie dont j'avais besoin, surtout pour mon activité de romancière, ajoute la jeune femme.

De l'histoire au polar
Car même si elle n'en a pas fait sa profession, l'écriture reste pourtant pour Malika sa première passion. Amoureuse de l'histoire avec un grand H, c'est d'abord un roman historique qu'elle va faire naître il y a environ 10 ans : " *j'ai vécu en Angleterre quelques années. J'ai donc mis mes connaissances et mon expérience au profit de l'écriture de ce premier livre qui prend sa source dans l'Angleterre du 14ème siècle. Les personnages son fictifs mais je me suis inspirée de faits et d'éléments historiques réels* " explique l'auteur, qui publiera trois ans plus tard un second roman historique se déroulant cette fois au 18ème siècle.
L'an passé, Malika choisit de diriger ses écrits vers un univers plus contemporain et c'est un polar qui a cette fois vu le jour. L'histoire débute à New-York et le héros arrive en France où de nombreux rebondissements tiendront le lecteur en haleine. A peine ce dernier roman publié, Malika travaille déjà au suivant, qui, en plus d'être écrit à Sens, contiendra plusieurs scènes qui se dérouleront dans sa ville d'adoption. C'est avec l'aide de Bernard Brousse, historien local, que la jeune femme travaille ses connaissances sur le passé et les mystères de certains lieux qui animeront son récit.

Disponibles sur commande
Tous les romans de Malika Thomas ont été édités par la maison d'édition "Mon petit éditeur" et sont disponibles sur leur site, en commande auprès de l'auteur ou sur les sites spécialisés. La romancière prévoit également d'organiser des séances de dédicaces dans des enseignes sénonaises, dans les prochaines semaines.

Bibliographie
- Et je te retrouverai (2022)
- Lorsque le vent souffle (2013)
- Richard II ou un trône en péril (2010)

Retrouvez Malika Thomas sur instagram, Linkedin, facebook

Coups de coeur des maires

MAILLOT
Le Carrousel, restaurant scolaire et salle multi-activités



La commune de Maillot, situé dans la toute proche périphérie de la ville de Sens, compte plus de 1000 habitants, une riche vie associative et des équipements adaptés à sa population.
Le « Carrousel » en fait partie : après de longues années d'études et de travaux, Maillot a vu l'achèvement et la mise en service, début 2015, dudit « Carrousel », restaurant scolaire et salle multi-activités.

Le bâtiment de 475 m² a été implanté sur un terrain de 1500m2 et pourra même recevoir une extension. Situé idéalement à quelques pas des écoles maternelles et primaires, relié par une voie douce, le restaurant scolaire, équipement de premier ordre, flambant neuf, répondant aux dernières normes de restauration collective, accueille en moyenne plus de 35 enfants tous les midis, sur les 120 élèves des écoles maternelles et primaires. Après le repas, une cour fermée et le préau leur autorisent un instant de récréation. Le nombre de déjeuners servis quotidiennement est en constante augmentation, porté par un effectif croissant des élèves des maternelles. Ce service est, sans aucun doute, un des facteurs majeurs d'attractivité du village de Maillot pour les jeunes couples.

La salle d'activités, jouxtant le restaurant scolaire, est dotée d'équipements multimédia, de l'internet par fibre optique, d'un espace traiteur et d'un parking dédié. Elle accueille toutes sortes d'activités ou de réunions : s'y déroulent régulièrement les activités des associations maillotines comme, parmi d'autres, « Maillot Temps Libre » et ses cours d'informatique, ou même de l'Agglomération comme les rencontres des assistants maternels du « relais petite enfance - hirondelles », mais aussi des réunions et évènements de la municipalité ou de l'Agglomération.
En outre, la salle d'activités est louée aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers pour des manifestions de taille réduite. Le contrat est rempli pour cet équipement qui profite à toute la population : aux plus jeunes et à leurs parents ainsi qu'à nos aînés, aux entreprises et aux particuliers, mais aussi aux diverses collectivités.

Gilles Sabatier, maire de Maillot





Culture

L'éducation artistique comme vecteur de développement dans le Sénonais



Depuis plusieurs années, le conservatoire du Grand Sénonais met en place des projets pédagogiques pour toucher tous les publics et particulièrement les jeunes afin qu'ils accèdent à l'art et la culture. A Paron, des collégiens ont pu ainsi profiter d'ateliers autour de la danse contemporaine.

Grâce à un fort partenariat entre le collège André Malraux de Paron, le conservatoire du Grand sénonais et le théâtre municipal de Sens, 24 élèves de 3ème ont bénéficié d'une action pédagogique autour de la danse contemporaine. Animée par deux intervenants, Giovanna Delorme-Décauché, danseuse et professeur de danse contemporaine au conservatoire et Valérie Guillain, professeur d'EPS au collège, cette expérimentation, qui associe pratiques artistique, sportive et réflexion philosophique, permet ainsi de donner accès au spectacle vivant dans le cadre scolaire et de démocratiser la culture en touchant des publics qui ne fréquentent pas régulièrement les lieux culturels du territoire.

« En réinvestissant le spectacle dans les apprentissages scolaires, il s'agit également de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas qu'un consommateur, il peut lui aussi être acteur d'une représentation en participant à une expérience humaine où tous ses sens et son imagination sont sollicités lors d'une production artistique » souligne Simone Mangeon, vice-présidente en charge de la culture sur le Grand Sénonais. Le projet s'est déroulé en plusieurs sessions de travail entre octobre 2021 et février 2022, lors des cours d'éducation physique et sportive ainsi qu'au conservatoire, sur le site de Paron.

Les élèves ont ainsi pu élaborer un travail chorégraphique sous forme de « création partagée » en apprenant à développer leur aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre un spectacle, et bien sûr stimuler sa créativité tout en respectant également les exigences d'une danseuse professionnelle. Plusieurs classes de danse du conservatoire ont également été associées à ce projet et les classes du collège de Paron ainsi que d'autres établissements scolaires ont été invitées à assister à la restitution du spectacle qui s'est déroulé au théâtre municipal de Sens le 1er février dernier.

Outre le conservatoire et le collège de Paron, ce projet artistique a reçu le soutien financier du conseil départemental de l'Yonne.

Pour revoir le spectacle :
conservatoire-grand-senonais.fr

Le conservatoire participe au festival SaYONNE'ara

Fort de promouvoir toutes les dimensions artistiques sur le territoire, le conservatoire s'associe cette année au prix littéraire SaYonne'ara et notamment au festival de clôture du prix qui se déroulera au printemps. Aussi, un concert se tiendra au théâtre municipal de Sens le dimanche 20 mars à 16h où participeront l'orchestre Vents, un quatuor de flûtes, des choeurs, un atelier musique de chambre ainsi que des élèves pianistes en solo. Il s'agira d'interpréter des musiques traditionnelles (comme Sakura) et des bandes originales de films d'animation (notamment celles du compositeur Joe Hisaishi).

Le 15 avril, jour du festival, le conservatoire tiendra un stand aux espaces culturels Savinien afin de présenter l'offre du Conservatoire. Venez nombreux ! Un cours d'éveil artistique à destination des enfants y sera également proposé.

Les journées de la danse sont lancées !

Afin de créer une effervescence, un moment fort autour de la danse pendant un week-end en particulier et en dehors des spectacles de fin d'année, des rendez-vous originaux seront proposés par le conservatoire. La première date à noter est celle du 8 au 10 avril 2022 : croisements d'élèves, d'enseignants, de disciplines, interventions d'artistes extérieurs, master class, spectacles... Vous pourrez consulter le détail de ce week-end très prochainement sur le site internet du conservatoire du Grand sénonais : www. conservatoire-grandsenonais.fr

Travaux

Éclairage public : 100 % LED en 2026

Sur les 27 communes de l'agglomération, en 2021, 70% du parc des 13 500 luminaires éclairant les rues de nos villes et villages fonctionnait encore au sodium, qui consomme 2 fois plus d'énergie qu'une source LED pour un même niveau d'éclairement. C'est pourquoi un plan led a été mis en place, consistant à équiper en totalité le parc de luminaires en LED d'ici 2026 afin d'atteindre les 100%.

L'éclairage public est en pleine mutation en raison de l'arrivée sur le marché de système LED performants venant remplacer les traditionnelles sources au sodium énergivores.

L'augmentation du coût de l'énergie et l'application de l'arrêté de 2018 relatif à la pollution lumineuse combinées à la vétusté du parc ont nécéssité d'entreprendre la rénovation profonde de notre système d'éclairage public entamée par la Communauté d'Agglomération du Grand sénonais.

Aussi, depuis 2014, le remplacement des points lumineux au sodium par des LED a été engagé, sans que les montants alloués ne permettent toutefois d'atteindre une masse suffisante pour générer des économies d'énergie importantes.

Un plan de travaux sur 5 ans

Le projet sera réalisé en 5 tranches annuelles et concernera environ 1800 luminaires pour chacune d'entre elle.

Une fois achevé, ce programme permettra de réaliser des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 3,4 GWh, soit la consommation électrique moyenne annuelle de 720 foyers.

En outre, ces nouveaux luminaires LED permettront de mieux cibler l'éclairage et comprendra un abaissement systématique de puissance de 23h à 6h du matin, contribuant ainsi à réduire de manière significative la pollution lumineuse, qui nuit à de nombreuses espèces nocturnes (chauve-souris, insectes, oiseaux, etc.)

Enfin, pour éviter le sur-éclairement, ce plan de rénovation s'accompagnera également d'un plan d'extinction définitive (suppression des candélabres) de 2% à 4% du parc dans les zones où leur usage n'est plus approprié.

Economie d'énergie

2022 : 1875 luminaires - ↘ 1080 MWh
2023 : 1818 luminaires -↘ 680 MWh
2024 : 1794 luminaires -↘ 455 MWh
2025 : 1759 luminaires - ↘ 592 MWh
2026 : 1767 luminaires - ↘ 573 MWh

Coût des travaux :

Le montant de chaque tranche est estimé à 1 M€ HT sur la base d'un ratio habituellement compris entre 500 € et 600 € HT par point lumineux. Ce montant s'entend bien sûr sans changement des mâts. Seul le luminaire est remplacé.

Le montant global du projet s'élève à 5 M€ HT.



Arrêt sur image



Journées denses avec le conservatoire intercommunal

Dans le cadre de ses missions, le conservatoire du Grand sénonais est allé à la rencontre des collégiens de Paron durant de nombreuses semaines pour proposer au terme de ces séances de travail, une représentation ouverte au public, au théâtre municipal de Sens (plus de détails en page 20).



Journées prox et Ufo street

Le CISPD a organisé en fin d'année dernière deux journées en faveur des jeunes. L'objectif de ce type de rendez-vous est de sensibiliser les adolescents aux questions de citoyenneté, de respect, de sécurité, tout en proposant des activités ludiques, sportives, des temps d'échange… ces dispositifs rencontrent chaque année un vif succès.

Vœux à la population

En janvier dernier, Marie-Louise Fort, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, a présenté ses voeux à la population au cours d'une vidéo d'une vingtaine de minutes. L'occasion d'énoncer les axes de travail des conseillers communautaires pour 2022 et au-delà, et d'affirmer l'ambition de l'équipe par la mise en place de projets d'envergure visant à faire de Sens un territoire dynamique, attractif et économiquement solide. Si vous n'avez pas encore vu cette vidéo, rendez-vous sur www.grand-senonais.fr



Opération broyage

Les ambassadeurs de tri de la Communauté d'Agglomération ont rendu visite à plusieurs communes du Sénonais durant l'automne, pour proposer une opération « broyage » aux habitants. Il s'agissait ici de sensibiliser la population au recyclage des déchets verts et informer sur les techniques de paillage, broyage, compostage. Certaines communes, comme celle de Voisines, ont grandement profité de cette opération en faveur de l'écologie.





Zoom de l'orientation

Ce premier rendez-vous autour de l'orientation, qui s'est déroulé en décembre dernier a connu un vif succès auprès des jeunes Sénonais en quête d'une orientation professionnelle. Ces derniers ont pu aller à la rencontre des différents corps de métiers sur le bassin sénonais et au-delà : de l'administration en passant par la robotique, la métallurgie ou les métiers de la sécurité, tous les domaines professionnels étaient représentés.

Inauguration de l'Amphi

Le bâtiment situé rue Victor Guichard à Sens, racheté en 2021 par la Communauté d'Agglomération, a été inauguré en septembre dernier. Sur une surface de 2500 m2, 15 salles équipées de matériel dernière génération sont disposées sur deux étages, ainsi qu'un amphithéâtre de 200 places et une salle de visioconférence de 100 m2. L'EGC (Ecole de gestion et de commerce), l'IFMS (Institut de formation aux métiers de la santé) et la CCI y dispensent déjà des cours et des formations. De nouvelles filières devraient prochainement intégrer l'établissement supérieur.



Je répare... et ça repart

Faites répar'acter, réduisez vos déchets !

Consommez local et responsable.

Plus d'infos sur artisanat-bfc.fr















